

5

GEX EN MOUVEMENT

Citiz
près de chez vous !

9

ZOOM SUR...

Office de Tourisme
Intercommunal

11

VOTRE AGENDA

Festival courts-métrages,
Montée des Légendes, ...

L'ECHO DE GEX

93
Août-Sept. 2018



L'information de la ville de Gex

www.ville-gex.fr





GEX EN IMAGES



8 mai

Commémoration au Monument aux Morts du Mamelon Vert.



11 mai

« Anniversaire au self », dernier spectacle de la saison culturelle 2017-2018, à la salle des fêtes.



20 mai

Accueil de la caravane pour la 3^e étape du Tour de l'Ain cycliste.



26 mai et 27 mai

3^e édition de la Fête médiévale à l'espace Perdtemps.



1^{er} juin

Accueil en mairie de Jérôme Samuel, marcheur pour la Paix, en charge de transmettre un message du représentant du Secrétaire Général des Nations Unies aux 21 villes sur son parcours de 500 kms.



8 au 10 juin

492^e édition de la fête de l'Oiseau organisée par l'association « Les Chevaliers de l'Oiseau ».



16 juin 2018

17^e édition du festival des arts de la rue « Tôt ou T'Arts » organisé par le CSC Les Libellules de 15h à minuit au Parc des Cèdres.



21 juin 2018

Fête de la musique au centre-ville organisée par le service culturel de la ville.



GEX, MA VILLE



“ Chères Gexoises, Chers Gexois,
L'été bat son plein et nous espérons qu'il vous apporte repos et détente. La Coupe du Monde de Football a permis à notre pays de vivre une parenthèse joyeuse et de ressouder, pour un temps, une société fracturée et en crise.

À notre humble niveau, nous renforçons sans cesse les aménagements en direction des familles et des jeunes. L'aire de jeux de la Poudrière, à l'entrée de la promenade du Journans, mais aussi la création, en début de mandat, des espaces de loisirs à Perdtemps sont unanimement appréciés et permettent d'offrir des loisirs de proximité qualitatifs et propices au lien social complétant les parcs de jeux des Cèdres, de Pré Bailly et du Turet. À l'automne, 4 kilomètres de promenade cyclable sur la ligne de chemin de fer viendront compléter un réseau de pistes cyclables développé depuis trois ans en ville. Les efforts sont importants pour la qualité de vie de la population. Profitez-en pleinement. Très bon été et bonne rentrée à tous,

Le Maire, Patrice DUNAND ”

ROYAUTÉ 2019

Félicitations à
Aurore POIRIER, Reine de l'Oiseau
Yann GALOYER, Roi de l'Oiseau
Anaïs LABOUREUR, 1^{re} Dauphine
Laurie LEGLAUNEC, 2nde Dauphine
et Elliott GIRARDET, Roitelet



© Philphoto

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES AU SÉNAT !

Le 30 mai 2018, les jeunes conseillers municipaux, alors que la fin de leur mandat approchait, ont été accueillis au Sénat par Monsieur CHAIZE, Sénateur de l'Ain, qui leur a ouvert les portes de cet hémicycle impressionnant et expliqué les rouages de cette instance.

Ils ont aussi eu l'opportunité de visiter la capitale avec Monsieur le Maire pour guide et les élus les encadrant au CMJ pour accompagnants. Une journée bien remplie qu'ils devraient garder en mémoire !



Centre de loisirs de Gex « La Buissonnière »

Programme:

Semaine du 06 au 10 août :

Lundi matin: Atelier cuisine avec les 3/5 ans (confection de goûters équilibrés)
Mardi matin: Piscine pour les 6/12 ans et jeux d'eau pour les 3/5 ans,
Mercredi: sortie au parc des épouvantails à Andilly (labyrinthe, jeux musicaux, courses)

Semaine du 13 au 17 août :

Lundi matin: Atelier cuisine avec les 6/12 ans (confection de goûters équilibrés)
Mardi matin: Piscine pour les 6/11 ans et balade au bord du Journans pour les 3-5 ans
Mardi après-midi: Ateliers autour du thème Far-West

Mercredi: jour férié, le centre de loisirs est fermé.

Vendredi matin : goûters confectionnés par les enfants

Semaine du 20 au 24 août :

Lundi matin: Atelier cuisine avec les 6/12 ans (confection de goûters équilibrés)
Mardi matin: Piscine pour les 6/11 ans et jeux d'eau pour les 3/5 ans
Mardi après-midi: Atelier cuisine avec les 3/5 ans (confection de goûters équilibrés)

Mercredi: Sortie à la journée

Vendredi: grand jeu

Du 27 au 29 août :

Confection de goûters, grands jeux extérieurs, arts manuels, petites sorties « nature »



INCITATION À LA DÉCLARATION DE RÉSIDENCE

De nombreuses communes parmi les 120 concernées, à l'initiative des élus du Pôle métropolitain du Genevois français, poursuivent des efforts à l'appui d'une campagne de distribution d'un petit livret pour inciter les travailleurs frontaliers résidant dans leur périmètre à déclarer leur résidence principale en France s'ils y habitent à l'année.

Si vous êtes concerné(e), votre situation est à régulariser auprès de l'Office cantonal de la population ou de votre employeur situé dans le canton de Genève. Cette démarche civique contribuera à un juste retour sur notre territoire des recettes issues de la Compensation financière genevoise (reversées par le canton de Genève) pour conforter les services publics locaux (transports, équipements scolaires, sportifs, culturels,...) et votre cadre de vie.

OPÉRATION CŒUR-DE-VILLE

La ville sera à nouveau présente au Salon de l'Habitat organisé par PGPA à l'espace Perdtemps ! Ce sera, entre le 14 et le 16 septembre prochains, l'opportunité pour vous de découvrir toutes les facettes du projet cœur-de-ville et d'échanger avec l'aménageur retenu et les élus. Vous êtes attendus nombreux, cet aménagement étant d'une grande importance pour le devenir de Gex.

⊕ **Horaires : du lundi au vendredi de 8 h à 9 h et de 17 h à 18 h.**
Renseignements : 04 50 42 63 09.

PLAN CANICULE

Le CCAS recommande aux aînés, aux personnes isolées ou handicapées de s'inscrire sur le registre « prévention canicule ». Ainsi, en cas de fortes chaleurs prolongées, les agents communaux pourront prendre des nouvelles de votre santé et de votre bien-être. Vous êtes invité(e) à vous procurer le formulaire d'inscription auprès du CCAS au **04 50 42 63 01** ou sur le site de la mairie **www.ville-gex.fr**. Cette formalité n'a pas de caractère obligatoire et les données que vous transmettez resteront confidentielles.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

La mairie organise chaque année une cérémonie d'accueil pour les nouveaux arrivants qui est prévue pour 2018 **le mercredi 10 octobre, à 19 heures, à la salle l'Expo.**

Si vous avez emménagé à Gex depuis novembre 2017, faites-vous connaître en nous laissant vos nom, prénom et adresse complète à l'accueil de la mairie (un formulaire est à votre disposition) ou par mail à **odile.millereux@ville-gex.fr**.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Elles sont prévues **le dimanche 26 mai 2019.**



LES ÉCHOS DU CONSEIL

Les comptes-rendus des conseils municipaux font l'objet d'un affichage (devant la Mairie) et sont publiés sur le site www.ville-gex.fr.

4 mai 2018

Le Conseil Municipal

- approuve le compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2017 du budget général de la Commune ;
- approuve le compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2017 de la zone d'activité économique ;
- approuve le compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2017 du budget de la forêt. Ces 3 comptes de gestion visés et certifiés conformes par l'ordonnateur n'appellent ni observation, ni réserve sur la tenue des comptes ;
- adopte le compte administratif de l'exercice 2017, budget général de la Commune ; adopte le compte administratif de l'exercice 2017, budget de la zone d'activité économique ; adopte le compte administratif de l'exercice 2017, budget de la forêt ;
- considérant le résultat de fonctionnement constaté au compte administratif 2017 du budget général de la Commune et les restes à réaliser 2017 reportés sur 2018, décide d'affecter la somme de 5 876 127.40 € en section d'investissement du budget supplémentaire 2018, article 1068 ; décide d'inscrire le solde du résultat de fonctionnement 2017, à savoir 1 317 147.89 €, au compte 002 (excédent antérieur de la section de fonctionnement) du budget supplémentaire 2018 ;
- considérant la situation financière du budget de la forêt, décide d'affecter le résultat 2017 : le résultat de la section de fonctionnement étant excédentaire, il est proposé, d'une part, d'affecter 26 080.03 € en investissement pour combler

- le déficit constaté de cette section et, d'autre part, d'affecter le solde du résultat constaté en fonctionnement, à savoir 61 744.17 €, en report antérieur de la section de fonctionnement ;
- approuve les modifications budgétaires concernant le budget supplémentaire 2018 Forêt. Le résultat de la section de fonctionnement étant excédentaire, il a été proposé d'affecter 26 080.03 € (30 673.09 € - 4 593.06 €) en investissement pour combler le déficit constaté de cette section. Le solde du résultat constaté en fonctionnement, soit 61 744.17 € (87 824.20 - 26 080.03 €), vient en report antérieur de la section de fonctionnement ;
- décide, le comptable public ayant épuisé tous les moyens de recouvrement des créances dont il dispose, l'admission en non-valeur de plusieurs créances pour la somme de 9 588.83 €, étant précisé que cela ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur s'il s'avérait possible ;
- accorde sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 1 265 500 € souscrit par la Semcoda auprès de la caisse des dépôts et consignations concernant l'acquisition de 6 logements PLUS et 4 logements PLAI « les terrasses du lac » sis 95 rue de Pitegny ;
- décide de prendre en charge les frais liés aux obsèques d'une personne dépourvue de ressources pour un montant de 3 442.94 € ;
- approuve la convention de participation aux frais des annexes sportives par les communes dans le périmètre du collège Charpak ainsi que celle de la participation par les communes situées hors périmètre du collège et autorise le Maire à signer les conventions ;



- approuve la seconde convention de partenariat avec le Centre départemental de soutien scolaire relative à la mise en œuvre d'activités péri-éducatives pour les niveaux maternelle et élémentaire au titre de l'année scolaire 2017/2018 ;
- approuve le nouveau règlement intérieur des restaurants scolaires et dit que ce nouveau règlement intérieur des restaurants scolaires se substituera à celui voté le 2 mai 2016, à compter du 3 septembre 2018 ;
- approuve la convention à passer avec l'association Culture et Cinémas dans le cadre du Festival de Cinéma des Cinq Continents et autorise le Maire à la signer ;
- approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 500 € en faveur de l'association « Tour Cycliste du Pays de Gex », dans le cadre de l'organisation de deux épreuves le 2 septembre 2018 pour le 40^e anniversaire de la course.

4 juin 2018

Le Conseil Municipal

- accepte d'acquérir les parcelles AH 76 et 77 correspondant à l'ensemble immobilier de l'hôtel restaurant « Bellevue » au prix de 900 000 €, dit que les frais annexes liés à cette acquisition seront supportés par la Commune, autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition ainsi que toutes les pièces s'y rapportant ;
- approuve le projet de réhabilitation de l'hôtel « Bellevue » et sa mise en œuvre par DYNACITÉ, entérine le partenariat avec DYNACITÉ en vue de réaliser 12 logements destinés aux séniors dans l'hôtel « Bellevue » ; autorise Monsieur le Maire ou un adjoint délégué à signer l'acte de cession correspondant ainsi que toutes les pièces s'y rapportant ; accepte le principe d'une maîtrise d'ouvrage unique qui serait confiée à DYNACITÉ ; charge Monsieur le Maire ou un adjoint délégué de préparer avec DYNACITÉ la convention de maîtrise d'ouvrage unique ;
- approuve la modification statutaire du Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-Communication de l'Ain (SIEA) ;
- approuve les modifications du budget 2018 présentées dans un document, le budget de la commune s'équilibrant, après ces modifications, à 18 405 356.88 € en investissement et 16 220 067.10 € en fonctionnement ;
- approuve le principe de la création d'une maison de santé pluridisciplinaire au sein du bâtiment

- « Orange » sis place du Jura et acquis fin 2016 ; sollicite auprès de Monsieur le Président du conseil départemental de l'Ain une subvention, au titre de la dotation territoriale 2019-2020, pour financer la création d'une maison de santé pour des travaux et honoraires estimés à 1 365 000 € HT ;
- décide la création d'une redevance d'un montant de 140 € pour cinq mois d'occupation du domaine public (du 15 mai au 15 octobre) dans la zone de loisirs de la Poudrière par un camion ambulant de restauration : société « crêpes et galettes – le Jardin de Vesancy » dit que le tarif équivalent à 28 € par mois d'occupation du domaine public s'appliquera à l'ensemble des occupations du domaine public destinées à des camions ambulants de restauration ;
- accepte, selon les nouvelles mesures applicables pour les élections du Comité Technique et celles du Comité d'Hygiène de Sécurité et Conditions de Travail, de fixer à 5 le nombre de représentants titulaires du personnel (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants), de maintenir le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants et de décider le recueil de l'avis des représentants de la collectivité ;
- relève, vu la délibération du 17 janvier 2017 instituant le RIFSEEP (régime indemnitaire) pour les agents de catégorie C, les montants

- plafonds annuels applicables aux agents concernés de la collectivité à compter du 05/06/2018 ; autorise Monsieur le Maire à prendre tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération ; inscrira chaque année les crédits correspondant au budget de l'exercice courant, chapitre 012 ;
- approuve, suite à des mouvements de personnel, la modification du tableau des emplois bénéficiant d'un logement de fonction ;
- approuve la mise en œuvre de la télétransmission des actes de la commune au contrôle de légalité ; approuve la convention à passer avec le Préfet à cet égard et autorise Monsieur le Maire ou un adjoint délégué à la signer ; autorise Monsieur le Maire à signer électroniquement les actes télétransmis ; décide de procéder à la télétransmission des actes de la commune au contrôle de légalité ; décide de retenir comme tiers de télétransmission la société Berger-Levrault (TDT : Berger-Levrault Echanges Sécurisés) et fournisseur de certificats électroniques d'authentification RGS** et autorise Monsieur le Maire à signer électroniquement les actes transmis ;
- approuve l'avenant à la convention d'objectifs et de moyens tripartite relative au Centre socioculturel « Les Libellules » entre l'association, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain et la Commune de Gex, dans l'attente du renouvellement du projet social du Centre socioculturel qui doit avoir lieu à partir de 2019.



GEX EN MOUVEMENT

Au fil des travaux



AVEC LE RÉSEAU CITIZ, DES VOITURES EN LIBRE-SERVICE 24H/24 PRÈS DE CHEZ VOUS.

Vous avez besoin d'une voiture de temps en temps, pour vos escapades, loisirs, déplacements professionnels ? Avec 13 véhicules répartis sur le territoire du Genevois français, dont 2 à Gex, le réseau Citiz vous permet de louer une voiture accessible en libre-service 24h/24, pour une heure, un jour ou plus.

Profitez des avantages d'une voiture sans ses inconvénients : Citiz permet de disposer d'un véhicule seulement quand vous le souhaitez, d'une taille adaptée à vos besoins, pour des petits ou grands trajets, près de chez vous.

Simple et pratique, choisissez votre formule tarifaire avec ou sans abonnement, le coût de location est calculé selon la durée réservée et les kilomètres parcourus. Bénéficiez également de l'offre à -50% les week-ends pour certaines stations.

Une soirée entre amis ? Louer un véhicule ne vous coûtera que 22,50 € pour 6h de réservation et 30 kilomètres parcourus, carburant compris.

Ce service d'autopartage, simple à réserver et à utiliser, économique et écologique, vous est proposé dans le cadre de la politique mobilité du Pôle métropolitain du Genevois français.

➕ La station près de chez vous : Gex centre-ville (191, rue de Genève - 01170 Gex)
Informations et réservation sur : alpes-loire.citiz.coop

ÉGLISE

Les façades ont été réparées et les pierres nettoyées.



CIMETIÈRE

Le chantier d'extension du cimetière communal est lancé.

50% de surface supplémentaire soit 5 000 m² d'aménagement avec une enceinte végétalisée et arborée, drainage des sols, cheminements et nouveau columbarium, jardin du souvenir et caveaux aux normes actuelles. Fin des travaux début 2019.



ÉCOLE PAROZET

La livraison de l'extension se fera pour la rentrée de septembre.



CENTRE CULTUREL

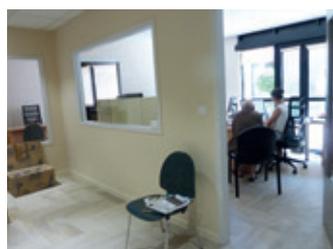
Le bâtiment de la MJC est en cours de rénovation (travaux de ravalement de la façade, de menuiserie extérieure, d'étanchéité de la toiture, ...).

ÉCOLE DE MUSIQUE

Depuis le 19 mai, des travaux sont en cours à l'école de musique pour la création de trois nouvelles salles pour les cours et de locaux de service dans l'ancien appartement de l'étage supérieur. La livraison se fera pour la rentrée de septembre.

MAIRIE

Depuis début juillet, le service État civil et Action sociale (logement et CCAS) est installé dans ses (4) nouveaux bureaux au rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie, dans la prolongation des bureaux de l'accueil. Les mariages



se font désormais à l'étage dans la salle du conseil aménagée pour la circonstance et accessible pour les personnes à mobilité réduite.

PROMENADE SUR L'ANCIENNE VOIE FERRÉE

Le chantier consiste en un aménagement sur la longueur de la voie-ferrée sur Gex, soit 4 kms. Les travaux avancent comme on peut le voir sur ce cliché pris le long du Parc des Cèdres. Le revêtement est en graviers du Salève.



POINT D'ACCÈS AU DROIT

Les travaux de rénovation concernent les façades, la toiture et la création de deux plateaux pour des bureaux. L'accès au P.A.D. est toujours possible.

La livraison des travaux se fera en novembre.



BHNS ET RD1005

Plusieurs voiries départementales sont en travaux. La circulation en alternat est régulée par des feux tricolores avenues de la Poste et de la Gare.



L'arrivée du BHNS, programmée courant 2019, et le dévoiement de l'avenue de La Poste (RD 1005) génèrent de nombreux travaux préparatoires (réseaux à déplacer ou à renforcer) et de finition (aménagement des chaussées et carrefours).

Des précisions sont régulièrement mises à jour sur le bandeau déroulant de la page d'accueil du site de la ville : www.ville-gex.fr.

ENVIRONNEMENT

BRÛLAGE À L'AIR LIBRE
DES DÉCHETS VERTS

L'arrêté de Monsieur le Préfet de l'Ain, en date du 3 juillet 2017, interdit **toute l'année** le brûlage à l'air libre.

Par-delà les troubles de voisinage et les risques d'incendie, la combustion à l'air libre des tontes de pelouses, tailles de haies et arbustes, résidus d'élagage, de massifs floraux, feuilles mortes,... pollue en émettant des substances toxiques. Les incinérateurs de jardin sont concernés par l'interdiction. Les déchets verts peuvent être déposés sur un compost ou emportés en déchetterie.



LE BRÛLAGE
à l'air libre
des déchets verts
C'EST INTERDIT !



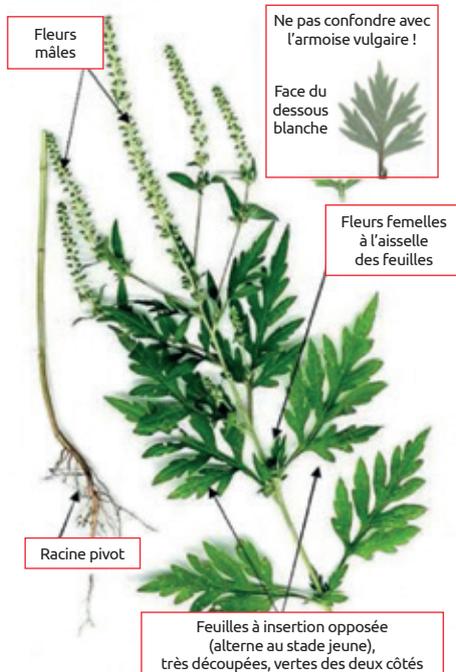
Direction départementale des Territoires de l'Ain

DÉMOUSTICATION

Un arrêté préfectoral, en date du 29 mai 2018, autorise les agents de l'entente interdépartementale Rhône-Alpes à pénétrer en 2018 dans les propriétés publiques ou privées, même habitées, après en avoir avisé les occupants, pour y entreprendre des actions de prospections et traitements relatives à la lutte contre les moustiques. La prolifération de ces insectes dans le département de l'Ain induit une nuisance pour la population et peut favoriser l'introduction de maladies à transmission vectorielle.

PLATEFORME
SIGNALEMENT AMBROISIE

AIDE À LA RECONNAISSANCE



L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique requérant l'implication de tous. C'est la raison pour laquelle une plateforme interactive de signalement a été mise en place dès 2014.

Tout le monde peut participer en signalant toute présence d'ambrosie :

- > par téléphone au **0 972 376 888**
- > par mail : contact@signalement-ambrosie.fr
- > sur le site internet : www.signalement-ambrosie.fr
- > par le biais d'une application smartphone « **signalement-ambrosie** ».

CHENILLES
PROCESSIONNAIRES DU PIN

En zone d'habitation, la présence des nids sur les pins des jardins de particuliers ou des lieux publics outre son caractère inesthétique, est responsable d'affections graves chez l'homme et chez les animaux, liées au caractère urticant des poils des chenilles.

Les papillons apparaissent au cours de l'été, de mi-juin à fin août suivant les années et les jeunes chenilles éclosent un mois après de fin juillet à fin septembre.

Pour couper les rameaux porteurs de nids d'hiver (novembre à février), il est indispensable de se protéger au maximum à l'aide de vêtements étanches, foulard autour du cou, masque de type apiculteur et gants hermétiques ; les nids

seront ensuite incinérés afin de détruire les poils urticants. Pour protéger un jardin ou un parc ne contenant que quelques pins, contre les risques d'urtication lors des processions, il est possible d'installer des «éco-pièges».

LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire Rhône-alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement auprès de l'une ou l'autre de ces deux entités :

- + GDS 01 : 04 74 25 09 91 / gds01@cmre.fr
ou FREDON 01 : 04 74 45 56 56 / lea.berthelie@fredon01.fr.

DÉCLARATION ANNUELLE
DE RUCHES

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- > la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- > la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- > la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, **entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

- + <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contacter le service d'assistance aux déclarants :

- > par mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- > par téléphone au **01 49 55 82 22**.

À noter : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018).

- + GDS Rhône-Alpes
23 rue Jean Baldassini
69364 LYON Cedex 07
www.frgdsra.fr/
www.facebook.com/sectionapicole.FRGDSRA



BIENTÔT À GEX OU HORS LES MURS

Festival de Musique de Chambre

21^e FESTIVAL de Musique de Chambre EN PAYS DE GEX
Du 26 août au 7 septembre 2018

- 26 Août à 18 heures : Divonne-les-Bains - Esplanade du lac**
Beethoven - Chopin Piano Réctal J.B. Pommer
- 29 août à 20 heures : St-Jean de Gonville - Théâtre les 50**
Soirée Henri Duparc E. Cury baryton - S. Chamoux piano - H. Dautry violoncelle
- 31 août à 20 heures : Versonnex - Salle Pierre Jaques**
Soirée Beethoven M. Reimann violon - M. Schnörkh alto - H. Hanana violoncelle
M. Chanu contrebasse - F. Gillardot clarinette - A. Broussard cor
P. Miqueu basson
- 1^{er} Septembre à 20 heures et 2 septembre à 18 heures**
Ferney Voltaire - Orangerie du Château
Grieg - Mendelssohn - Smetana B. Starnes violon - H. Dautry violoncelle - S. Chamoux piano
- 4 septembre à 20 heures : St Genis Pouilly - Eglise St Pierre de Pouilly**
"Musique vocale polyphonique ancienne et chants populaires"
Voix D.Vellard et G.Schiavo - Saxophones P.S. Meugé et M. Weiss
- 5 septembre à 20 heures : Église de Sergy**
Vivaldi - Piazzolla - Mozart - Brahms Quintor à cordes et hautbois - J.L. Capezali hautbois
- 7 septembre à 20 heures : Église de Crozet**
Mozart - Tchaïkovsky - Barber - Mendelssohn
Ensemble des cordes du festival, direction : S. Lamberto - G. Fuga, piano - G. Teulière-Sommer violoncelle

Renseignements et réservations :
 Office de tourisme de Divonne-les-Bains et du Pays de Voltaire
 Par sms : 06 86 00 12 53
 Par mail : festivalpaysdegex@gmail.com
 Par internet : WWW.CELLOARTE.ORG

Prix des places :
 Tarif normal : 22€
 Tarif réduit : 16€
 Gratuit jusqu'à 12 ans
 Pass festival (7 concerts) : 120€

Logos: La Villa du Lac, Centre des Initiatives Nationales, Versonnex, MOBALPA

Saison culturelle 2018-2019

Découvrez les propositions culturelles gexoises dans le livret qui vous est distribué !

SAISON CULTURELLE
 www.ville-gex.fr

GEX 18-19

ÉCARTÉ
 MUSIQUE
 THÉÂTRE
 JEUNE PUBLIC
 MAGIE
 HUMOUR

Prenez place pour une nouvelle saison !

LE FESTIVAL DES CONFRONTATIONS PHOTO FÊTE SA 5^E ÉDITION CET AUTOMNE !

L'immense photographe animalier Vincent MUNIER en sera l'invité d'honneur et sera présent aux côtés d'une trentaine de photographes internationaux à l'espace Perdtemps de Gex **du 12 au 14 octobre 2018**.

Le festival des Confrontations Photo, c'est aussi la Quinzaine Hors les Murs avec 11 expositions photo à Gex, Divonne-les-Bains, Ferney-Voltaire, Saint-Genis-Pouilly et Vesancy **du 26 septembre au 20 octobre 2018**...

Au programme : des mises en scène exceptionnelles, des conférences, des dédicaces, des animations, une journée pour les enfants des écoles et quelques très belles surprises !

+ Toutes les infos sont sur :
<http://confrontations-photo.org/>

Festival réalisé en partenariat avec la ville de Gex, la CCGP, le Département de l'Ain, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et avec le soutien du Crédit Agricole Centre-Est et du Domaine de Divonne-les-Bains.



© Vincent Munier



Associations

Tour cycliste du Pays de Gex Valserine, le 2 septembre 2018



Pour cette 40^e édition du Tour Cycliste du Pays de Gex Valserine, le Comité d'organisation a fait le choix pour marquer cet anniversaire de reprendre l'organisation des premières éditions en deux épreuves. Pour des raisons de sécurité, face au retrait des forces de Gendarmerie sur ce type d'évènement et le nombre croissant d'habitants dans le pays de Gex, le projet de refaire cette épreuve sur deux jours a été abandonné.

C'est une épreuve sur route inscrite au calendrier national de la Fédération Française de Cyclisme au niveau Elite 1 et 2. Elle a été remportée dans le passé par des coureurs ayant fait une carrière professionnelle comme Jérôme COPPEL, Mickael BUFFAZ, Pierre Luc PERRICHON, Kenny ELISSONDE, des coureurs locaux comme Laurent MERMET, Mickael BUFFAZ, Simon BUTNER qui fut le premier à s'imposer à Saint-Genis-Pouilly.

OÙ LES VOIR PASSER ?

➤ *L'épreuve du matin, un contre-la-montre*
Le 1^{er} coureur s'élancera de l'Espace Perdtemps à 8 h 50 pour un parcours de 10 kms le conduisant à Vesancy par la rue de Parozet, avant de revenir franchir la ligne à l'Espace Perdtemps en passant par la rue de Gex-la-Ville, la rue des Tulipiers, l'avenue des Tilleuls. Le dernier coureur prendra le départ de ce parcours vers 10 h 30 (selon le nombre de participants). Le protocole se déroulera à l'issue de la course.



➤ *L'épreuve de l'après-midi, un parcours de 110 kms*
Le départ fictif sera donné à 14 h 20 à l'Espace Perdtemps. Le départ réel sera donné à la sortie de la commune en direction de Divonne-les-Bains. Après un parcours de 91 kms sur les routes du Pays de Gex, les coureurs se présenteront au pied de Mourex (vers 16 h 42) qui sera le dernier point du classement de la montagne après Fenières et Challex. En passant par Pitegny les coureurs se dirigeront vers Saint-Genis-Pouilly pour franchir la ligne d'arrivée.

Associations Chers Voisins et Récipro-Cité



Ces associations se sont engagées au quotidien sur différents sites en France pour favoriser le vivre-ensemble. Dans le Pays de Gex deux gestionnaires-animatrices interviennent auprès

de 400 familles (14 résidences du bailleur SOLLAR, allant de Challex à Divonne-les-Bains). La ressource numérique, outil collaboratif en ligne, est non seulement ouverte aux locataires du bailleur mais également à toute personne désireuse de faire partie de cette expérience : un moyen d'échanger avec tous les acteurs du territoire sur la place du numérique face aux problématiques sociales, économiques et citoyennes. Si vous souhaitez en savoir davantage, vous pouvez contacter l'association « Chers Voisins Pays de Gex » : Élodie RIPART au 06 15 83 25 64

ou Agnès RIOULT au 06 03 26 59 84 ou vous rendre sur le site de la ressource numérique : <https://paysdegex.laressourcenumerique.com> où vous trouverez les projets collectifs, des fiches recettes et des groupes susceptibles de vous intéresser.

➤ **La Maison des Projets se situe au 344 de la rue des Aulnes à Gex, quartier Pré Journans. Elle est ouverte les mardis et jeudis de 10 h à 17 h et les mercredis de 12 h 30 à 17 h 30.**

Basket Pays de Gex

Les U13M, entraînés par Manu, Olivier et Rémi, ont déroulé, le 28 avril 2018, à Aix Maurienne, un très beau match qui les a placés premiers de leur poule devant Saint-Julien-en-Genevois et leur a permis de décrocher le titre de champions interdépartementaux (Savoie et Haute-Savoie) ! Bravo à ces jeunes pour leurs progrès techniques et leur sens de l'équipe !



Football Club Cessy Gex

Le F.C.C.G. a réalisé une magnifique saison avec la montée des deux équipes seniors ! L'équipe première, qui termine en tête du championnat, évoluera à la rentrée en D3, un retour à son niveau de l'année précédente. L'équipe réserve changera, elle aussi, de division en évoluant en D4. Un coup de chapeau aux joueurs, entraîneurs, dirigeants et bénévoles œuvrant dans l'intérêt des équipes pour ces résultats couronnant les efforts conjugués de chacun !



Nouveau commerce

KinéPassion



Anna Babel et Grégoire Rdzanek ont installé leur cabinet depuis mai à l'Aiglette Nord. Tous deux sont masseurs-kinésithérapeutes et prennent en charge tous les publics, des bébés aux personnes âgées, les sportifs, pour les cas de rééducation générale. Anna Babel et Grégoire Rdzanek sont conventionnés et prennent la carte vitale. Ils vous conseillent de prendre rendez-vous par téléphone.

➤ **KinéPassion - 281 rue de l'Aiglette Nord
06 18 77 41 94 et 06 64 00 86 39
kinepassion01@gmail.com**



ZOOM SUR...

L'Office de Tourisme Intercommunal



Depuis janvier 2018, la Communauté de Communes a missionné l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Gex pour la mise en avant de la destination « Pays de Gex » auprès des touristes, en visite dans les communes de son territoire, et auprès de ses habitants. Une équipe de 15 professionnels se dédie entièrement aux renseignements des clients, à la promotion et à la commercialisation de la destination. Piloté par un Comité de Direction présidé par Christophe BOUVIER, l'Office de Tourisme travaille également en partenariat avec les socio-professionnels dans le cadre du Comité Technique.

À court terme, l'Office de Tourisme, dirigé par Laure VALETTE, a pour mission principale de gagner en notoriété au niveau local, régional et national puis, à moyen terme, de séduire une nouvelle clientèle touristique dans des bassins clés de population et ainsi améliorer les retombées économiques liées à l'activité touristique.

Pour réussir cette mission, l'Office de Tourisme s'appuie sur la richesse de ce territoire élargi en valorisant les incontournables du Pays de Gex, tels que le Château de Voltaire, le Fort l'Écluse, la Station Monts Jura...

Il consolide également les partenariats avec le CERN, avec Divonne-les-Bains, notamment pour son offre de thermalisme et de bien-être (qui conserve un office de tourisme indépendant) et avec la ville de Genève, pôle d'attractivité touristique à l'échelle internationale et au carrefour des axes routiers, ferrés et aériens, dans le but d'étoffer l'offre touristique et de constituer une destination « Pays de Gex » forte.

L'Office de Tourisme a effectué un important travail d'image, accompagné par une agence de communication, dans le but de dynamiser et moderniser l'image du Pays de Gex, tout en séduisant une importante clientèle suisse, à proximité. Un nouveau logo et une nouvelle identité visuelle ont récemment vu le jour...



De nombreux guides d'informations sont déjà disponibles dans les 6 agences notamment pour promouvoir la vie locale, à l'image de l'agenda mensuel des manifestations de l'ensemble du Pays de Gex, ou encore pour conseiller et prévoir le séjour des touristes, familles et amis en visite, grâce au guide touristique et aux guides hébergements et restaurants à venir très prochainement.

Un nouveau site internet www.paysdegex-tourisme.com est en développement afin de valoriser au mieux ce nouveau potentiel. Les pages Facebook et Instagram de l'Office de Tourisme sont également le relais d'informations clés sur les événements phares du territoire pour l'ensemble de leurs abonnés.

Laure VALETTE, Directrice de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Gex

Pour redécouvrir le Pays de Gex, un point de contact unique par téléphone : +33 (0)4 5 28 19 16 ou par mail : contact@paysdegex-tourisme.com

Venez nous rencontrer dans la nouvelle agence de Gex, en plein cœur de ville : 118, rue des Terreaux.



LA TRIBUNE GEXOISE

Gex Avenir

Promesses tenues !

Aux 2/3 du mandat que vous nous avez confié nous avons mis en œuvre notre programme et même au-delà concernant la rénovation et la mise aux normes des bâtiments communaux, la réfection des voiries et la mise en place de services.

Le groupe scolaire Parozet est en cours d'achèvement, le traité de concession pour le projet « cœur-de-ville » est signé. 15 bâtiments sur 18 auront été mis aux normes. Plus de 30 000 m² d'achats fonciers seront venus conforter le patrimoine communal ce qui permettra à votre ville la mise en place d'équipements utiles. 200 m² d'activités nouvelles et d'emplois ont été créés en centre-ville et d'autres projets d'installations doivent se concrétiser en ZA de l'Aiglette.

La solidarité et l'action sociale n'ont pas été oubliées : création d'un accueil de jour ; proposition en cours pour répondre aux besoins des Restos du cœur ; création de GexMouv pour un transport à la demande ; aide à de meilleures installations pour l'ADAPA, les crèches privées, la Mission Locale Jeunes, la petite enfance ; accueil d'un internat ITEP pour des jeunes en difficultés psychologiques et d'une classe pour eux à l'école Parozet et lancement d'un projet de maison de santé par l'acquisition du foncier du bâtiment Orange avec démarrage des travaux début 2019 ; une étude du transport communal de desserte des équipements publics ; une autre pour évaluer la mise en place d'une gestion plus active de lutte contre la désertification commerciale dans le centre. Une dizaine de projets destructeurs pour vos hameaux et le centre historique ont été dissuadés. Des réglementations permettront de mieux protéger ce patrimoine.

Sur les grandes orientations, les 2 groupes minoritaires ont participé positivement à leur mise en œuvre. L'intérêt général nous anime pour votre bien.

Très Amicalement,

► Pour Gex Avenir,
Patrice DUNAND

Solidarité pour l'Avenir de Gex

Bilan « Gestion et Valorisation des Déchets 2017 » du Pays de Gex : bien mais peut mieux faire !

Les résultats de tri des déchets ménagers en kg/hab/an dans le Pays de Gex sont satisfaisants : premières places pour les déchets verts (138 kg), pour les plastiques-alu (11 kg), pour les papiers-cartons (44 kg) et 3^e place pour le verre (41 kg). Mais les Gessiens peuvent encore s'améliorer ! L'analyse des sacs d'ordures ménagères montre en effet que 17 % de leur contenu pourrait être dirigé vers les conteneurs de tri, 3 % vers les déchetteries et 27 % pourrait être composté. Le nombre de composteurs en habitat collectif augmente (20 nouveaux en 2017), mais il est encore insuffisant, au vu du pourcentage de produits compostables retrouvés dans les sacs d'ordures ménagères. Rappelons que c'est le SIDEFACE (Syndicat mixte de gestion des déchets du Faucigny-Genevois, Pays Bellegardien, Pays de Gex et Haut Bugéy) qui collecte et comptabilise nos déchets.

Contre les contrevenants à la collecte : en cas de débordement des bacs présentés, tous les bacs seront collectés mais une deuxième levée sera facturée. Pour les nombreuses incivilités, il y a maintenant 2 agents assermentés qui pourront verbaliser. Les camions de ramassage de la SITA photographient les dépôts sauvages et préviennent sur le champ la CCPG qui pourra intervenir et identifier les auteurs.

Le nombre des déchetteries est insuffisant. L'ADEME préconise 1 déchetterie pour 15 000 habitants, nous n'en avons que 3 pour 95 000 habitants. Seul le projet d'Ornex est en voie de réalisation. Les projets de Divonne, d'Échenevex sont encore dans les tiroirs. « Oui » pour de nouvelles déchetteries, mais chez les autres ! Point positif, la distribution des badges va limiter les apports illicites.

► Michel AMIOTTE – Sébastien CHARPENTIER – Guy JUILLARD –
Sylvie FORSTMANN – Patrick MONNOIRE

Humanisme et Participation

Bientôt la « vidéo-répression » à Gex

Lors du dernier conseil municipal, l'extension de la vidéo-surveillance, rebaptisée pudiquement « vidéo-protection » et l'installation nouvelle de la vidéo-verbalisation ont été votées. La commune ayant programmé 450 000 € de dépenses à cet effet.

Justifiée comme une suite logique de l'installation de la vidéo-surveillance, le principe de la vidéo-verbalisation est simple : il s'agit d'utiliser les équipements existants pour constater les infractions (11 sont verbalisables). Le conducteur reçoit la contravention par la Poste, en un temps record.

L'impact des incivilités routières à Gex justifie-t-il un tel déploiement de surveillance ? Si pour la vidéo-surveillance, les caméras n'aident à élucider que 1 % à 3 % des infractions commises sur la voie publique (Le Monde 17/05/18), on peut déjà anticiper que l'intérêt principal de la vidéo-verbalisation réside dans le chiffre d'affaires généré.

Constatant un déséquilibre de la présence policière dans notre ville, ne serait-il pas plus opportun de remettre à plat le déploiement de nos policiers municipaux avant d'envisager ces nouvelles mesures ? Plus humain qu'une machine à PV, le policier municipal dans la rue repère et fait remonter des dysfonctionnements, renseigne la population, intervient pour un problème ponctuel... toutes choses qu'un opérateur ne saurait régler à distance. Au contraire, la vidéo-verbalisation renforce son rôle répressif au détriment d'un lien social.

Nous avons à plusieurs reprises soulevé le fait que la ville ne semblait pas avoir mis le pied dans le siècle, il est dommage qu'elle choisisse ce domaine pour une fois faire preuve d'anticipation.

► Contact : humanismetparticipation@gmail.com
Pour Humanisme et Participation – Muriel CHARRE – André DUBOUT



SE DIVERTIR À GEX

Pour être informé(e) régulièrement sur la vie culturelle et recevoir la lettre d'informations, il suffit de s'inscrire sur le site www.ville-gex.fr, rubrique « sortir, se divertir ».

INSTITUTIONNEL

Mardi 21 août, 18 h 30
Cérémonie de libération de Gex.
Hommage à Alexandre Reverchon.
Stèle des Vertes Campagnes.

> **Lundi 3 septembre, 18 h 30**
Réunion du Conseil municipal en salle du conseil.

> **Mercredi 19 septembre, 20 h**
Réunion du quartier Crêt, Perdtemps, Rogeland, Faucille. Salle du Souvenir (anciens ateliers municipaux).

> **Lundi 1^{er} octobre, 18 h 30**
Réunion du Conseil municipal en salle du conseil.

MÉDICAL / SANTÉ

> **Lundi 1^{er} octobre, de 14 h 30 à 16 h 30**
Collecte par le médibus des aiguilles, seringues et stylos pour diabétiques, avenue de la Poste.

> **Lundi 10 septembre, de 14 h 30 à 19 h**
Don du sang à l'hôpital local du Pays de Gex, 160, rue Marc Panissod à Tougin ainsi que dans le camion.

MUNICIPALITÉ, ASSOCIATIONS

> **Mercredi 1^{er} août, 8 h**
Sortie Famille/ados aux Avenières (38) à Aqualibi. Organisée par le CSC les Libellules, sur inscription au 04 50 28 34 17. Tarif : selon le quotient familial - pique-nique à prévoir.

> **Vendredi 10 août, 19 h**
Soirée festival courts-métrages à la salle des fêtes en partenariat avec la CCPG et l'association « ZOOM » de Bourg-en-Bresse.

Élection du meilleur court-métrage de la saison dans le cadre du prix du public du Pays de Gex dont la soirée de clôture se déroulera le 31 août au Fort L'Écluse. Toutes les dates du festival sur www.cc-pays-de-gex.fr.

Mardi 28 août, 21 h 30
Cinéma en plein air. « Bal des vampires » de Roman Polanski. À partir de 8 ans.
À l'esplanade Perdtemps.

> **Vendredi 31 août, de 14 h 30 à 17 h 30**
Sortie « Mystères du Creux de l'Envers » organisée par les Amis de la Réserve Naturelle. Visite de l'exposition de la Maison de la Réserve naturelle puis sortie sur le terrain. Découverte des paysages et des milieux naturels très variés et contrastés dans ce secteur. Observation d'indices : plantes, roches, animaux...
Inscription obligatoire auprès de l'Office de Tourisme du Pays de Gex - Agence de Gex, rue des Terreaux, ou au 04 50 28 09 16.

Samedi 1^{er} septembre, de 10 h à 16 h 30

Forum des Associations à l'espace Perdtemps. Buffet, buvette, démonstrations et animations.



> **Dimanche 2 septembre**
40^e édition du tour du Pays de Gex Valserine 8 h 50 - 11 h : épreuve contre la montre 14 h 20 : étape Élite 1 et 2 (voir page 8)

> **Samedi 8 septembre**
GEX'L en musique au centre ville. Buvette et petite restauration. Infos : 04 50 42 63 29.

Du 14 au 16 septembre

16^e Salon de l'Habitat organisé par PGPA à l'espace Perdtemps. Le salon est ouvert au public sans interruption :
Vendredi de 11 h 30 à 21 h.
Samedi de 10 h 30 à 20 h.
Dimanche de 10 h 30 à 19 h.



Entrée payante 5 € valable pour les 3 jours.
1 stand mairie et 2 stands « Cœur-de-ville ». Interdit aux animaux de compagnie.

> **Samedi 15 septembre, 11 h**
35^e édition des Journées européennes du patrimoine. Rendez-vous au jardin de l'enceinte du Château de Gex. Visite de la Chenaillette et du vieux Gex. Buffet « art du partage » (repli à la salle des fêtes en cas de météo défavorable).

Samedi 22 septembre
Bal annuel des Sapeurs-Pompiers.
À l'espace Perdtemps.

> **Dimanche 23 septembre**
« Montée des Légendes ». Projet privé, sous réserve des autorisations en cours, route de la Faucille. 45 ans après la dernière édition, le Col de la Faucille, 47 virages, 6,4 kms, 528 m de dénivelé positif, verra naître sa course de côte sous un format légendaire : une course inédite et unique en France réunissant des voitures et pilotes de légende lors d'une journée de fête du sport auto. @MonteedesLegendes

> **Samedi 29 septembre, 20 h**
Loto de l'Amicale de Tougin. Espace Perdtemps. Ouverture des portes dès 19 h.

SAISON CULTURELLE 2018-2019



> **Mercredi 19 septembre, 16 h à la salle des fêtes**
« ZAC à patate ». Compagnie Animakids.
À partir de 5 ans, en famille.



> **Vendredi 5 octobre, 20 h 30 à la salle des fêtes**
« Viens à Saint-Germain ». Pascal Pythoud.

Tarif plein : 9 € - Tarif enfant (2 à 18 ans) : 5 €
Tarif passeport culture jeune : 4 €. Billetterie à l'accueil de la mairie.
+ d'infos : mairie de Gex 04 50 42 63 00.

ÉCOLE DE MUSIQUE

www.ecoledemusiquegex.org



ORGANISATION DES GARDERIES PÉRISCOLAIRES

- > **Les garderies périscolaires** seront ouvertes les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 30 à 8 h 30 puis de 16 h 15 à 18 h 30.
- > **Sur le temps périscolaire du soir**, l'équipe d'animation proposera un programme trimestriel d'activités sur chaque école selon les thématiques suivantes : art manuel, jardinage, sport, jeux collectifs, ludothèque. En parallèle, un espace leçons sera proposé sur les trois sites périscolaires. Cet espace ne propose pas de soutien scolaire mais permet simplement aux enfants qui le souhaitent de bénéficier d'un coin calme pour y apprendre leurs leçons.
- > **Le mercredi**, le centre de loisirs accueillera les enfants à partir de 7h30 le matin, selon plusieurs formules possibles (demi-journée avec ou sans repas, journée entière) et jusqu'à 18h30 maximum le soir. Des activités ludiques mais également pédagogiques seront proposées aux enfants.

+ Vous pourrez retrouver des informations complémentaires sur les différents supports de communication de la ville de Gex dès le début de l'année scolaire.



GEX PRATIQUE

Le Service d'Accueil Unique du Justiciable (SAUJ) dans l'Ain

Bourg-en-Bresse, Oyonnax, Nantua, Trévoux, Belley

Pour tout savoir sur vos droits et démarches



justice.fr

Grâce à justice.fr, je peux depuis chez moi :

- obtenir en ligne toutes les informations sur mes démarches.
- télécharger les notices explicatives et les documents à remplir.
- trouver la juridiction compétente la plus proche de chez moi.
- accéder aux coordonnées d'un avocat, d'un notaire, d'un huissier.
- calculer mes droits à l'aide d'un simulateur.

Fiabilité
justice.fr vous garantit une information officielle et entièrement gratuite.

Proximité
justice.fr vous accompagne et vous guide dans vos démarches avec la justice.

Simplicité
justice.fr vous permet d'engager plus rapidement une procédure en étant mieux informé.

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Ilya EISENMEIER	06.04.2018
Jennah MESSAOUDA	12.04.2018
Rania EL AISSAOUI	15.04.2018
Victor DEROOT LEFEUVRE	17.04.2018
Victor GARNACHE	19.04.2018
Joud CHELBI	21.04.2018
Lucie AUGER	23.04.2018
Tim FAVRE-REGUILLON	24.04.2018
Rayan BOUQUET	25.04.2018
Thomas APLIN	25.04.2018
Juozas JUSKA	29.04.2018
Thaïs PUylaURENT	01.05.2018
Louise VINCENT	02.05.2018
Brais MOLINA VELIZ	05.05.2018
Mia ANTUNES ESCALIER BRITTO	10.05.2018
Priscille BROSOLLET	10.05.2018
Gaïa NOVO-PERZ	18.05.2018
Nils BLANCHARD BARILLY	22.05.2018
Augustin ROBBE	29.05.2018
Ethan JOLY	30.05.2018
Naylan LASSOUED	05.06.2018
Aloys FRITZ	05.06.2018
Matys FRITZ	05.06.2018

Tous nos vœux aux jeunes mariés

Céline THIMONIER et Grégory CHANEL	19.05.2018
Tatiana SUCEVEANU et Mihai BODEANU	02.06.2018
Luath GLENDINNING et Thomas MARSDEN	15.06.2018
Élodie GARCIA et Loïc CASTILLO	16.06.2018
Caroline LUCET et Terence GENIEVRE	16.06.2018
Camille MOLINAS et Nicholas STURGE	07.07.2018

Félicitations à

Finda KONATÉ et Tony MILLET	18.05.2018
Johanna CHAUTARD et Matthieu CHANUT	26.06.2018
Camille MATHOT et Thomas BARTH	29.06.2018

Condoléances aux familles de

Nourhen SUNA	06.04.2018
Geneviève GSTALTER, veuve BRINGARD	14.05.2018
Claude SCHNEIDER	28.05.2018
Olga OUDOT	29.05.2018
Annick CHAPELAIN, veuve FAVIER	29.06.2018

Mairie de Gex - 77 rue de l'Horloge - BP 407 - 01174 GEX CEDEX | 04 50 42 63 00
www.ville-gex.fr | mairie@ville-gex.fr

Responsables de la rédaction : Patrice DUNAND, Maire, Jérémie VENARRE, Maire-Adjoint
Nombre d'exemplaires : 6700 | Photos : commission communication, Philophoto,
Confrontations photo | Comité de rédaction : Odile MILLEREUX, Jérémie VENARRE
Création graphique et réalisation : PAO Concept | Impression : Bezin Haller

PERMANENCES DES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

- > **Patrice DUNAND, Maire**
Personnel, Sécurité et Administration
- > **Dominique COURT, 1^{re} adjointe**
Affaires culturelles et Jeunesse
Mercredi 16 h à 18 h
Jeudi 9 h 30 à 11 h 30
- > **Christian PELLÉ, 2^e adjoint**
Voirie, Bâtiments, Espaces verts et Environnement
Lundi 10 h 30 à 12 h
Jeudi 10 h 30 à 12 h
(permanence lundi 9 h à 10 h 30 et jeudi 9 h à 10 h 30)
- > **Sandrine VANEL-NORMANDIN, 3^e adjointe**
Urbanisme et Transport
Mardi de 14 h à 16 h 30
Mercredi de 9 h à 12 h
- > **Daniel ROBBEZ, 4^e adjoint**
Sport et Associations
Jeudi de 17 h 30 à 19 h 30
- > **Hélène MOREL-CASTERAN, 5^e adjointe**
Affaires scolaires
Mardi 14 h 30 à 16 h 30
Jeudi 9 h 30 à 11 h 30
- > **Benoît CRUPPENINCK, 6^e adjoint**
Économie et tourisme
(permanence lundi de 17 h à 18 h)
- > **Monique MOISAN, 7^e adjointe**
Affaires sociales
Lundi de 9 h à 11 h 30
Jeudi de 9 h à 11 h 30
- > **Jérémie VENARRE, 8^e adjoint**
Communication, Valorisation patrimoniale
Mardi de 18 h 30 à 20 h
- > **Véronique GILLET, 9^e adjoint**
Logement
Lundi de 15 h à 17 h
Vendredi de 9 h 30 à 11 h 30

HORAIRES D'OUVERTURE

- > **Mairie**
77, rue de l'Horloge BP 407
01174 GEX CEDEX
Tél. 04 50 42 63 00
Fax : 04 50 41 68 77
mairie@ville-gex.fr
www.ville-gex.fr
Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- > **Bibliothèque municipale**
Lundi, jeudi, vendredi de 15 h à 19 h
Mardi : fermée
Mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Samedi de 10 h à 12 h
Tél. 04 50 41 86 92
Vacances scolaires : mêmes horaires ; fermeture les jours fériés.
- > **Piscine municipale**
Ouverte cet été.
Infos : Tél. 04 50 41 66 21
piscine@ville-gex.fr
www.ville-gex.fr
- > **Police municipale**
Du lundi au vendredi de 8 h à 9 h et de 17 h à 18 h
Le samedi (sur RDV) : 10 h à 11 h
Tél. 04 50 42 63 09
- > **Sous-Préfecture**
26, rue Charles Harent - BP 409
01170 Gex
sp-gex@ain.gouv.fr
Accueil :
lundi et mardi : 14 h - 16 h 15 ;
mercredi : 8 h 45 - 11 h 45
Tél. 04 50 41 51 51
Service Étrangers : lundi, mardi et jeudi : 14 h - 16 h 15 ;
mercredi 9 h - 12 h
Tél. 04 50 41 87 46

- > **Office de Tourisme Pays de Gex, agence de Gex**
118, rue des Terreaux
Tél. 04 50 28 09 16
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h
Samedi de 9 h à 13 h
Et tous les jours fériés de 8 h 45 à 13 h, sauf les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.
Tél. 04 50 41 53 85
paysdegex-tourisme.com
- > **Centre des Finances Publiques**
10, place Gambetta
Du lundi au mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
Mercredi de 8 h 30 à 12 h
Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
Vendredi de 8 h 30 à 12 h
- > **Point d'Accès au Droit**
28, rue Ernest Zégut
Entrée du bâtiment :
148, rue du Commerce
Tél. 04 50 41 35 86
pad@ccpg.fr
- > **MSAP (MAISON DE SERVICES AU PUBLIC)**
Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
Vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h
Adresse : 135, rue de Genève 01170 GEX
Accompagnement des Gessiens dans leurs démarches, notamment en ligne (CAF, CPAM, Pôle Emploi...).
Vente de titres de transports, organisation de rendez-vous pour traiter de situations particulières ainsi qu'aide aux démarches d'accès au logement social.
- > **La Poste**
Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h ; samedi : 9 h - 12 h

ÉDUCATION

- > **Inspection de l'Éducation Nationale**
Circonscription du Pays de Gex
26, rue Charles Harent
01170 GEX
Tél. 04 50 40 76 60
Fax : 04 50 99 71 33

SERVICES ADMINISTRATIFS

- > **Caisse d'Allocations Familiales**
Cité administrative Simone Veil
62, rue de Genève
à ST GENIS POUILLY
Tous les mercredis sur RDV :
10 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 15 h 30
- > **Conseils juridiques gratuits (CIDF - CDAD - ADIL - avocat - conciliateur de justice)**
Sur RDV en contactant le Point d'accès au droit : 04 50 41 35 86
- > **Mutualité Sociale Agricole**
Salle des arcades de 9 h à 12 h
3^e jeudi, sur RDV
Tél. 04 74 45 99 00
- > **Point Accueil Solidarité de Gex**
228, avenue des Alpes
Accueil du public :
lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; mardi de 9 h à 12 h
Accueil téléphonique :
lundi, mercredi et jeudi de 8 h à 12h30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ;
mardi de 8 h à 12 h 30
Tél. 04 50 41 54 62
- > **RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)**
Salle Arcades, sur RDV
Tél. 3648
4^e mardi du mois, de 10 h à 12 h

- > **Service Emploi CCPG**
Technoparc de Saint-Genis-Pouilly
Tél. 04 85 29 20 50
emploi@ccpg.fr
Offres d'emploi sur :
www.ccpog.fr/emploi

NUMÉROS UTILES

- > **Ramassage des encombrants : ALLO ENCOMBRANTS :**
04 50 20 65 86
Collecte à domicile sur rendez-vous
- > **Déchetteries du Pays de Gex VÉRONNEX (CD 15) :**
04 50 42 74 74
ST GENIS (chemin du Moulin des Ponts) : 04 50 42 09 41
PERON (Lotissement du Pré Munny) : 04 50 59 14 64
Ouverture au public (de mars à octobre) :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h ;
le samedi de 8 h 30 à 18 h ;
le dimanche de 9 h à 12 h
Fermeture les jours fériés.
- > **Collecte des ordures ménagères en porte-à-porte et tri sélectif en porte-à-porte**
maintenus les jours fériés
www.cc-pays-de-gex.fr/
competences/pole-technique-et-ingenierie/gestion-et-valorisation-des-dechets/
N° Vert : 0 800 800 215
pour le tri, le compostage et les demandes de composteurs, les demandes de bacs à ordures ménagères.
Pour toute autre information :
04 50 99 12 01
dechets@cc-pays-de-gex.fr

NUMÉROS D'URGENCE

- > **Pharmacies de garde :**
composez le 32 37
- > **Médecins de garde :**
composez le 15
- > **Gendarmerie :** 04 50 41 54 26 ou composez le 17
- > **Pompiers :** composez le 18
- > **Hôpitaux :**
Centre Hospitalier Alpes Léman (Contamines sur Arve) : 04 50 82 20 00
Hôpital privé Pays de Savoie (Annemasse) : 08 26 30 00 74
Saint-Julien-en-Genevois : 04 50 49 65 65
Cantonal (Genève) : 00 41 22 372 33 11 de la Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

Maison Médicale de Garde du Pays de Gex
Lieu unique pour recevoir les consultations de garde de Médecine Générale.
Toujours appeler au préalable le Centre 15. Consultations sur rendez-vous.
Centre Hospitalier du Pays de Gex
160 rue Marc Panissod à Gex.
Accès par l'entrée des Consultations Médicales.
Le samedi de 12 h à 24 h ;
le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h.

FOIRE

Vendredi 7 septembre 2018
place du Jura de 8 h à 18 h

MARCHÉ

Le samedi jusqu'à 12 h 30
rue des Terreaux

